

Macron entérine des dizaines de milliers de suppressions d'emplois dans la banque !



sommaire

2

HUMEUR

> Je ne suis pas un algorithme... encore moins un robot.

CGT BANQUES

> L'indépendance vis-à-vis du patronat bancaire

3/4

FÉDÉRATION

> Agissons - Tract fédéral

5/8

VIE DES ENTREPRISES

> Bpce et la CEIDF prises la main dans le sac avec la CFDT et l'UNSA !!!!!

> Brèves

> Groupama Val de Loire, inégalités renforcées

> Banque Palatine, deux élus CGT au Conseil d'Administration

> Pub

Le message est clair

Emmanuel Macron a déclaré dans une longue interview à Médiapart le 5 mai que 50 à 60 % des emplois dans les guichets de banque allaient disparaître dans les 10 ans. Il précise que c'est du fait de la révolution numérique.

Passons sur le fait qu'il utilise le mot guichet au lieu d'agence. Mais le message est clair. Il ne répond pas à la révolution numérique par des propositions sur la qualité de la relation avec les différentes clientèles. Il prend acte que la révolution numérique ce seront 50 à 60% des emplois supprimés.

Pour être tout à fait clair il ajoute que ces salariés ne pourront pas être reclassés dans le sec-

teur bancaire... Exit les plans de reclassement à l'avenir donc. Il est vrai que la logique de la simplification du droit du travail n'est pas de protéger les salariés.

L'enjeu pour Macron, c'est la formation mais pas celle qui créerait de nouveaux emplois dans nos secteurs en terme de conseil, de qualité, de contrôle... Non ! Il part du principe que les emplois seront supprimés, et d'un. Puis que de nouveaux emplois ne seront pas créés dans la banque. Pas de démonstration « c'est ainsi » assène-t-il.

Faut-il laisser les banques entre les mains de la finance

Il est vrai qu'en laissant les banques entre les mains de la finance la logique ne peut pas être autre. Les mettre au ser-

vice de l'économie, leur fixer des missions de service public, réduire la durée du travail pour accompagner les évolutions technologiques... ne peut pas faire partie du logiciel. C'est à nous de faire valoir d'autres solutions.

Quant à Macron, dans la suite de cette interview, il explique que la formation doit être conçue pour former à d'autres emplois et de citer trois secteurs : les énergies renouvelables, la dépendance et les emplois de service, la chaudronnerie dans l'industrie !

Les dirigeants des banques semblent très en retard à utiliser les contrats en alternance, les BTS banque ou assurance... Le chantier de la formation va bien faire partie de nos propositions syndicales pendant les prochaines années. ■

Construisons ensemble



fspba.cgt.fr

le site

twitter

@cgtbanqueassura

humeur



Je ne suis pas un algorithme... et encore moins un robot

Je ne veux pas que ma vie, mes données personnelles soient utilisées à des fins commerciales et mercantiles.

Je pense, donc je suis. Et s'il est possible de penser et décider à ma place, serais-je encore ? Je suis attaché à conserver mon libre arbitre aussi humain et imparfait qu'il soit.

Le progrès technologique est une chance et doit être facteur de progrès social,

améliorer nos existences, mais il ne doit pas nous aliéner et faire de nous des machines à consommer, à ne plus s'interroger, douter, construire une pensée, une réflexion.

Une démarche intellectuelle se fait à partir de nos échanges, de la confrontation d'idées et de la volonté de s'interroger sur notre société et le monde qui nous entoure. L'avancée technologique doit et peut nous aider à communiquer, à nous informer, à s'ouvrir sur le

monde et non nous isoler en laissant croire que derrière un smartphone, un ordinateur nous existons par le simple fait d'un accès facilité au champ des possibles.

Le progrès technologique est un outil par une fin en soi

Il est là et bien présent et peut avoir un effet salvateur. Ne le combattons pas en tant que tel mais dressons nous contre les effets délétères et destructeurs

qu'il pourrait engendrer par une utilisation profitable à des intérêts purement économiques basés sur la recherche effrénée de gains de productivité, de compétitivité et d'une concurrence exacerbée.

Oui au progrès technologique au service du progrès social !

Olivier Bebin
Secrétaire Général Adjoint
FSPBA

banque

Cgt banques

L'indépendance vis-à-vis du patronat bancaire

La FBF, la CFTD, la CGC et la CFTC ont publié un communiqué condamnant les derniers propos de Monsieur Collard sur le FN. Contactée fin avril, la CGT banques a refusé de se joindre à ce communiqué.

Chacun doit rester dans son rôle et sa fonction. L'indépendance syndicale vis-à-vis du patronat est un principe auquel nous ne dérogerons pas.

La FSPBA CGT condamne vivement les propos outranciers de Gilbert Collard FN : «*les ouvriers ne sont pas des putes comme les banquiers*».

Nous luttons contre la finance et contre la

politique des banquiers tant sur le plan social ou sur le plan économique. Nous n'oublions pas leur responsabilité dans la financiarisation et la crise financière. Ce n'est pas le cas de Monsieur Collard et du parti dont il se réclame. Le FN n'est pas un parti comme les autres et tente de monter tous les salarié(e)s les uns contre les autres. Faire barrage au FN est essentiel pour toute la CGT, pour tous les

salarié(e)s.

Dans l'inconscient collectif les salarié(e)s de nos secteurs sont trop souvent considérés comme des banquiers ; ils et elles sont justes des travailleurs employés par les banques.

Notre Fédération continuera à défendre les intérêts des salarié(e)s de nos secteurs face aux attaques quelle que soit leur provenance. Nous défendons leurs droits, les conditions de travail, le pouvoir d'achat. Nous luttons contre les suppressions d'emploi, les fermetures de sites et d'agence. À ce titre



nous avons combattu les politiques décidées ou soutenues par Macron.

Nous voulons des banques au service de l'économie réelle, contre la spéculation et la fraude fiscale. Nous voulons des salarié(e)s reconnus, considérés. Nous poursuivrons nos efforts et notre mobilisation en ce sens avec l'unité syndicale la plus large sur des bases de stricte indépendance vis-à-vis des banquiers.



**Pour le
progrès social**

Avril 2017

AGISSONS !

D'année en année, les résultats des grands groupes du secteur bancaire et de celui de l'Assurance sont toujours plus COLOSSAUX !

Le site *LeMonde.fr* publiait, le 2 Mars dernier, un article dont le titre ne laissait place à aucun doute sur le sujet, pour peu qu'il en subsiste encore... :

■ « 75 milliards d'euros de profits pour les entreprises du CAC 40 ». Article qui évoquait, quelques lignes plus loin, « des résultats annuels qui confirment la santé toujours meilleure des entreprises du CAC 40 ».

Plusieurs entreprises de nos secteurs figuraient en bonne place du classement accompagnant l'article en question : « *Les dix plus importants bénéficiaires du CAC 40* ». Ainsi, la société BNP PARIBAS décroche-t-elle la première place, avec 7,7 milliards d'euros ; AXA est à la seconde, avec 5,8 milliards d'euros. La Société Générale et le Crédit Agricole sont également bien placés avec respectivement 3,9 et 3,5 milliards d'euros...

D'année en année, les augmentations de salaires, (elles), sont toujours plus RIDICULES !

Qui peut encore accorder quelque crédit que ce soit au discours patronal ponctué d'expressions telles que « *concurrence accrue* », « *contexte difficile* », « *nécessité absolue d'accroître la rentabilité* » alors que la publication des bénéfices de nos entreprises témoigne d'une évidente et factuelle opulence !

La rhétorique mensongère employée par les patrons de nos secteurs n'a en réalité qu'un but, celui de masquer l'insupportable et flagrante injustice sociale dont ils se rendent coupables :

■ Les salariés n'ont rien, ou si peu, en retour des bénéfices record engendrés par leur Travail ! Les actionnaires, eux, voient les rendements de leurs dividendes augmenter encore et toujours plus...

D'année en année, les conditions de travail sont toujours plus INSUPPORTABLES !

C'est la même logique de rentabilité financière qui s'applique à l'organisation du travail, dans nos entreprises :

■ réduction des effectifs, réduction des m², développement du télétravail, charge de travail toujours accrue, etc... La digitalisation de nos métiers, telle qu'elle est envisagée par le patronat n'annonce, évidemment, pas d'améliorations sur tous ces points...

Et si nous faisons de 2017 une année ENFIN différente ?

C'est NOTRE TRAVAIL qui permet « leurs » bénéfices mais c'est NOTRE VIE PROFESSIONNELLE qu'ils dégradent ! Les mouvements de grève existent déjà, localement et ponctuellement :

■ au Crédit Agricole Guadeloupe, à la MACIF Direct, à la Caisse d'Épargne PAC, CPB, à la Caixa et ailleurs encore !

Nos collègues ont décidé de relever la tête et de se mettre en grève, ils ont parfaitement raison : Il s'agit de la seule et unique manière, désormais,

AGISSONS !

suite

de stopper une « machine » devenue folle !
NOUS sommes ceux qui alimentent la « machine »
en question et qui dans le même temps, en
subissons les « sorties de route ».

**Stoppons là, par la mobilisation, afin
que le patronat entende ENFIN nos
revendications légitimes :**

- L'arrêt de tous licenciements et de toutes
délocalisations dans nos entreprises bénéficiaires
à milliards ;
- Des augmentations de salaires dignes de ce
nom, en relation avec les bénéfices dégagés par
NOTRE Travail ;
- Des conditions de travail décentes, garantes
d'une vie professionnelle de qualité, qui ne soit
pas génératrice de mal-être et de risques psycho-
sociaux destructeurs ;
- Une égalité Femmes-Hommes réelle, sur le plan

des salaires notamment, qui ne se borne pas à
des déclarations de principes visant uniquement
à redorer l'image de nos entreprises ;

■ Une réduction du temps de travail à 32
heures, tout à fait envisageable dans le cadre
de la digitalisation de nos métiers, qui doit être
synonyme de Progrès Social !

**Parce que les injustices que nous subis-
sons ont assez duré et parce qu'il n'y a
qu'ENSEMBLE que nous y mettrons fin.**

La Fédération CGT des Syndicats du Personnel de
la Banque et de l'Assurance (FSPBA- CGT) appelle
les salariés des sièges sociaux, des agences
commerciales, le personnel administratif et
commercial du secteur Banques-Assurances et
toutes les organisations syndicales à se mobiliser
face aux enjeux sociaux à venir !

Toutes et tous ensemble prenons notre avenir en main

Bulletin de contact ou de syndicalisation

Nom

Prénom

Entreprise

Téléphone

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle :

Fonction dans l'entreprise
(Cadre, Agent de Maîtrise ou Employé) : Mail :

A remettre à un militant, à envoyer par mail ou à retourner directement à la Fédération Banques et Assurances - CGT



Caisse d'Épargne Ile de France BPCE et la CEIDF prises la main dans le sac avec la CGC, la CFDT et l'UNSA

Par jugement en date du 26 avril 2017, le tribunal d'instance du 14ème arrondissement de Paris, a annulé les 1er et 2nd tour des élections des représentants des salariés au Conseil d'Orientations et de Surveillance de la Caisse d'Épargne Ile De France, et ordonné de nouvelles élections.

Rappel des faits

En février 2015, le SNE-CGC et la CFDT d'une part, et le SU-UNSA d'autre part, ont procédé à des distributions de tracts en faveur des candidats qu'ils soutenaient. Mais il était prévu que chaque candidat n'avait droit qu'à une seule circulaire de propagande élection (ou profession de foi) qui doit être établie sur un recto sans photo, ni autre signe distinctif.

Ces pratiques ont créé une rupture dans l'égalité des armes et ont favorisé les candidats ainsi soutenus. BPCE a écrit le 30 janvier 2015 au seul syndicat SNE-CGC pour l'informer que les Caisses d'Épargne avaient reçu pour indication de permettre aux organisations syndicales la diffusion d'un tract unique en sus des professions de foi. Ce faisant, l'employeur avait favorisé une organisation syndicale et violé son

En 2015, aux élections des représentants au Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS), les règles mentionnées dans le Règlement d'Administration Intérieur (RAI) de la CEIDF n'avaient pas été respectées. La direction avait fait preuve d'une grande tolérance. La CGT avait déposé une requête en annulation.

obligation de neutralité. Le Tribunal d'instance du 13ème arrondissement avait débouté la Cgt. La Cour de cassation saisie a cassé et annulé le jugement du Tribunal du 13ème et a renvoyé l'affaire devant le Tribunal du 14ème arrondissement.

Pourquoi une telle décision ?

Le Tribunal a relevé que le règlement du vote « vise à créer une égalité de traitement entre les candidats en leur donnant les mêmes outils de communication » et a rappelé qu'« il est constant que l'employeur a une obligation de neutralité dans le cadre d'élections professionnelles ».

Le juge note qu'« il n'est pas contesté que les syndicats SNE-CGC et SU-UNSA ont diffusé un tract supplémentaire, en plus des professions de foi des candidats autorisées par le RAI, (...), tract qui par ailleurs ne respectait pas les formes de l'article 5.1 du RAI en mentionnant le logo, la

dénomination des syndicats, imprimé en couleur et comportant la photographie des candidats. »

Il rajoute qu'« il n'est pas non plus contesté que Madame Anne Mercier-Gallay, DRH de la BPCE, a adressé le 30 janvier 2015 au syndicat SNE-CGC, un courrier qui, après avoir rappelé le RAI et expliqué que cette rédaction s'explique par une préoccupation d'égalité de traitement entre les candidatures, indique : toutefois, et en écho à votre demande de précision en terme de propagande électorale, nous avons donné pour indication aux Caisses d'Épargne de permettre la diffusion d'un tract unique aux organisations syndicales présentant ou soutenant un candidat salarié universel et/ou sociétaire ».

Le juge précise que « la CEIDF ne peut valablement soutenir qu'elle n'aurait pas eu connaissance de ces indications dès lors que la BPCE a indiqué qu'elle avait donné de telles indications aux Caisses », et rajoute qu'« en effet, la BPCE est

chargée, selon ses statuts, de représenter le groupe et de représenter chacun des réseaux en qualité d'employeur et de fixer les modalités de scrutin non définies par l'article L225-79-2 du Code de commerce ». Et de conclure par « surtout, en communiquant de telles informations à un seul syndicat, sans diffuser auprès des autres candidats et organisations syndicales la même information, la DRH de la BPCE, assimilée à l'employeur pour les motifs ci-dessus exposés, n'a pas respecté l'obligation de neutralité à laquelle elle était tenue dans le cadre de ces élections ».

Avant les dernières élections professionnelles en 2015, la CGT Caisse d'Épargne avait dénoncé le parti pris évident des membres du directoire en faveur de la CGC et de la CFDT. Ce jugement est un juste rappel aux règles.

La CGT mènera tous les combats, qu'ils soient collectifs ou individuels, pour que soient respectées les valeurs de LIBERTE, EGALITE et FRATERNITE, dans cette entreprise !

Courtage

CPB Solutions

Après 5 jours de mobilisation, les salariés réunis en Assemblée Générale ont obtenu :

- 2% d'Augmentation Générale pour les salariés ayant un salaire inférieur à 40 000 €.
- L'augmentation de 0,5 % de l'enveloppe liée à l'étude comparative des salaires par rapport aux autres entreprises du secteur d'activité, pour atteindre 3,3 %.
- Prise en charge des heures de grève à hauteur de 5h00 par salarié gréviste.

Ces mesures viennent s'ajouter à celles prévues dans l'accord NAO 2017 signé le 23 mars 2017 par les organisations syndicales CFTC et CGT.

Les salariés restent toutefois très attentifs à la restitution de l'étude comparative des salaires et aux effets promis sur leur salaire de base, à compter du 1er juillet 2017.

brèves



Direct Assurance

La CGT se dote d'un site internet

L'adresse est : <http://directassurance.reference-syndicale.fr/>

Allez y faire un petit tour, vous y trouverez : de l'info sur le Groupe AXA, des tracts (anciens et nouveaux), des conseils juridiques... Il sera enrichi régulièrement, Une rubrique « Paroles de salariés » va permettre l'expression directe des salariés.

brèves

Groupama

Négociations Temps de travail

Déjà 5 réunions de négociations. Non seulement pas de reprises de propositions des organisations syndicales mais l'affirmation que la Direction considère sa proposition comme étant ultime. Augmentation des jours Rtt mais refus de jours fixes, apparition d'un taux de 93% pour le temps partiel, mesures incitatives pour le droit à la connexion.

Les deux dernières séances de négociations porteront sur les « compensations »...

Groupama Paris Val de Loire

Inégalités renforcées

assurance

Depuis 5 ans, tous les salariés du Groupe ont dû faire le deuil de toute augmentation de salaire à titre collectif. Les salariés de Groupama PVL, déjà sensibles aux règles inégalitaires et hiérarchisées des « primes individuelles de contribution à la performance collective » et à une augmentation à deux chiffres de leurs objectifs, vont avoir une prime d'intéressement 2017 minorée de 40%.

Cette situation tient à la mise en place d'un nouvel accord d'intéressement dont les seuils d'atteintes et de déclenchements ont été considérablement augmentés par l'employeur. C'est la raison pour laquelle, après avoir pris soin d'en négocier activement le contenu, la CGT.PVL a refusé de signer ce nouvel accord d'intéressement souhaité par la Direction.

Un tel accord reste bien plus productif, au plan fiscal et social, pour l'employeur qu'il ne l'est pour les salariés. Il entérine les inégalités et accentue la précarisation des revenus salariaux sous forme de primes. Plus encore, si

vous n'avez pas les moyens de pouvoir en faire le placement en épargne...

Un partage des richesses inégal et injuste

Mais ce qui interpelle, aujourd'hui, concerne la réalité du partage des richesses produites dans l'entreprise et la récompense juste des efforts fournis par les salariés pour redresser depuis 2008 l'entreprise et le Groupe. Si les salariés de GPVL sont lésés de ne pas avoir atteint les seuils de déclenchements imposés en Production Nette, en Frais Généraux et

en Satisfaction Client au titre de 2016, il n'en est, étonnamment, pas de même pour les dirigeants de l'entreprise mutualiste. Que cela soit au niveau régional comme national, les notions d'engagement, d'atteinte d'objectifs, de cohésion sociale et de bénéfices économiques ne sont pas les mêmes pour ceux de la NOBLESSE et ceux du TIERS ETAT.

Ainsi les membres du Comité de Direction Générale (11 membres) ne sont pas oubliés avec une progression de + 8,83 % de leur rémunération. Enfin et pour rappel, les membres du Conseil d'Administration National perçoivent 2 745 € par séance plénière du conseil auquel s'ajoutent 22 050 € de partie fixe annuelle. ■

élections

Banque Palatine

Deux élus Cgt au Conseil d'Administration

Après avoir placé la CGT, 1^{ere} organisation de l'entreprise aux élections du Comité d'Entreprise, les salarié-es de la Banque Palatine ont renouvelé leur confiance en notre organisation.

Les deux représentants des salariés au conseil d'administration de la Banque sont des élus CGT. Un très bon résultat qui encourage tous les militant-es à poursuivre le travail de défense de tous les salarié-es face aux enjeux qui attendent nos secteurs dans les mois et les années à venir.



NON CADRES		
Inscrits 416	Votants 151	Valablement exprimés 140
	CGT	73 VOIX
	CGC	67 VOIX
CADRES		
Inscrits 817	Votants 386	Valablement exprimés 357
	CGT	197 VOIX
	CGC	160 VOIX

Samedi 13 mai 2017

Matériel Syndical www.LMcommunication.com
 Cliquez ici Consultez votre catalogue dans votre espace privé

S'inscrire à la newsletter

Filter par : Rubriques Sous-rubriques Date OK Rechercher : Rechercher

VU SUR NVO.FR 1848 ARTICLES

- L'INFO
- VOS DROITS
- VO IMPÔTS
- BOUTIQUE
- BOÎTE À OUTILS



Mix à jour le 06.05.2017 à 19h00
L'ÉLECTION PAR DÉFAUT D'EMMANUEL MACRON

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
 Élu avec 68,06 % des suffrages exprimés, Emmanuel Macron devient donc le huitième président de la Ve République. Les élections ...

[Lire la suite](#)



Mix à jour le 07.05.2017 à 14h00
UN MUSÉE POUR UN GRAND PEINTRE

EXPOSITION Jean Couty (1907-1991) magnifia les églises romanes autant que les ouvriers des chantiers et les villes du monde entier. Oublié, ce grand peintre lyonnais a aujourd'hui un ...

[Lire la suite](#)



Mix à jour le 06.05.2017 à 09h00
USINE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

LIVRES Etudiant aux Arts Déco, Vincent Croguennee séjourne à Cluj (Roumanie) « en Erasmus ». Attiré par le monde ouvrier, il élabore ce beau carnet ...

[Lire la suite](#)

VO 2017 IMPÔTS
 Ne déclarez pas 1€ de trop!
 JE COMMANDE



Mix à jour le 05.05.2017 à 18h00
TATI À VENDRE

REDRESSEMENT JUDICIAIRE
 Alors que Tati, l'enseigne à bas prix, était placée en redressement judiciaire le 4 mai, près de 200 salariés manifestaient devant le magasin phare de ...

[Lire la suite](#)



Mix à jour le 05.05.2017
LIBÉRALISME, RACISME, ET IMPOSTURE

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
 Le 3 mai, les deux candidats du second tour à l'élection présidentielle débattaient de leurs projets sur les plateaux de TF1 et de France 2. Derrière le match ...

[Lire la suite](#)



Mix à jour le 01.05.2017
EN MÉMOIRE DE BRAHIM BOUARRAM

HISTOIRE Il y a 22 ans aujourd'hui, le racisme tuait Brahim Bouarram, en marge d'un défilé du Front national. Plusieurs organisations antiracistes et de défense des ...

[Lire la suite](#)



Mix à jour le 01.05.2017
UN PREMIER MAI SOUS LE SIGNE DE LA LUTTE

FÊTE DES TRAVAILLEURS
 CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations d'étudiants et de lycéens Unef, FIDL et UNL ont mobilisé ce Premier Mai 2017 à la fois pour faire barrage à ...

[Lire la suite](#)



Mix à jour le 20.04.2017
SCIENCE-FICTION CIVIQUE

BANDE DESSINÉE Des origines du FN à l'exercice du pouvoir de Marine Le Pen, en passant par son installation à l'Élysée, La présidente et Totalitaire nous offrent une ...

[Lire la suite](#)



Mix à jour le 20.04.2017
UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE

1ER MAI A la veille des manifestations du 1er mai, le secrétaire général de la CGT d'Ile de France appelle les travailleurs et les militants à faire entendre ...

[Lire la suite](#)